

sur l'assurance qui lui fut donnée que Henri poursuivrait avec plus de vigueur que par le passé la guerre contre les hérétiques. Le cardinal de Guise, dont le plus grand tort avait été de s'échapper en menaces et en propos injurieux sur le compte du roi, fut mis à mort, le 24 décembre, à la porte de sa prison, par les ordres de Leguat, capitaine des gardes. D'Espinac recouvra sa liberté quelque temps après. Des mesures furent prises pour s'emparer du duc de Mayenne qui se trouvait à Lyon à la tête d'une armée; mais il fut prévenu à temps, et parvint à se réfugier dans son gouvernement de Bourgogne, d'où il se rendit plus tard à Paris.

La chambre du tiers-état était réunie à l'Hôtel-de-Ville, le 23, depuis quelques instants, lorsque le bruit s'y répandit qu'une grande agitation régnait dans le château, qu'on fermait les boutiques de la ville, et que les ponts étaient levés. Bientôt après, plusieurs soldats armés de piques, d'arquebuses et de hallebardes se présentèrent à la porte de la salle, et Duplessis de Richelieu, grand prévôt de l'hôtel, entra précipitamment accompagné de gardes qui brandissaient des épées nues en poussant de grands cris. Quelques députés se récrièrent contre cette brusque irruption dont on ignorait encore les motifs. Richelieu, leur ayant imposé silence, annonça que l'intention de Sa Majesté était que la séance continuât, mais qu'on avait voulu tuer le roi dans son cabinet même (1), et que les coupables de la conspiration étaient dans la compagnie. Il tira alors de sa poche une liste sur laquelle étaient inscrits les noms de La Chapelle-Marteau (2), du président de Nully, de Compans, de Cotte-Blanche (3), de Le Roy (4),

(1) *Le Martyre des deux frères*, etc., 1589, in-12.

(2) Prévôt des marchands et député de Paris.

(3) Echevins et députés de Paris.

(4) Lieutenant-général d'Amiens.